

Membres du Conseil d'établissement	Présent	Absent
Parents		
Mme Sophie Brière Représentante, comité de parents de la CSSDM		X
Mme Lise Dupont Présidente et Substitut, comité de parents de la CSSDM	X	
Mme Sylvie Hamelin Vice-présidente		X
Mme Laura Marcela Monsalve de Garzon	X	
Parents-substituts		
M. Samir Abdelmajid Chourouk		X
M. Donald Diotte	X	
Enseignante		
Mme Mylène Portelance	X	
Professionnel		
Mme Sophie Mongrain	X	
Personnel de soutien		
Poste vacant	-	-
Direction		
M. Guy Lauzé, Directeur	X	
Mme Emmanuelle Breton, Directrice adjointe		X
Représentantes de la communauté		
Mme Dominique Héroux, CRME	X	
Mme Alexia Fauvre, Centre communautaire Radisson	X	
Invité(s)		
Jessica Henderson, Présidente du conseil étudiant		X



École Joseph-Charbonneau
8200, rue Rousselot, Montréal H2E 1Z6

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'établissement

Mardi, le 7 février 2023, 18h00
Rencontre # 4

Quorum

- 1^{er} quorum : ½ des membres + 1 (minimum 6)
- 2^e quorum : majorité des parents (minimum 3)



Points	Notes
1. Ouverture de la rencontre Mme Dupont	5 min.
<ul style="list-style-type: none">La rencontre se déroule via l'application TEAMS en visioconférence	
<ul style="list-style-type: none">Prise de présence et vérification du quorum	
<ul style="list-style-type: none">Ouverture de la rencontre à	18h02
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un secrétaire :	Mme Alexia Fauvre
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un gardien du temps :	Mme Sophie Mongrain
<ul style="list-style-type: none">Nomination d'un gestionnaire du « clavardage »	Mme Sophie Mongrain
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) Mme Dupont	2 min.
<ul style="list-style-type: none">Proposé :	Mme Portelance
<ul style="list-style-type: none">Secondé :	Mme Mongrain
3. Mot de bienvenue de la direction M. Lauzé	5 min.
	<p>Retrait du CÉ – membre parent : Mme Mireille Hamel (combement par un parent substitut?) -M. Lauzé va vérifier si une lettre est requise de la part de Mme Hamel afin de formaliser sa démission</p> <p>Invitée : Jessica Henderson, Présidente du conseil étudiant Poste de secrétaire de gestion de l'école</p> <p>La présente est pour vous confirmer que Mme Otshumba Kandula a obtenu le poste de secrétaire de gestion (4111-2198) à l'école Joseph-Charbonneau, numéro d'affichage 22522.</p> <p>La date d'entrée en fonction proposée : 6 février 2023. Un nouveau technicien en documentation a été recruté par le CSSDM, monsieur Maxime Labelle. Monsieur Labelle est venu travailler une journée à l'école et ne s'est plus présenté. Le CSSDM, bureau des RH fait actuellement le point avec ce monsieur. Un deuxième candidat avait été retenu par le CSSDM. Nous sommes en attente des nouvelles.</p>



Points	Notes
4. Question(s) du public M Lauzé	1 min.
5. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 10 janvier 2023 Mme Dupont	5 min.
▪ Dépôt du document	
▪ Proposé :	Mme Fauvre
▪ Secondé :	Mme Portelance
6. Budget de formation du CÉ (D) Mme Mongrain	5 min.
▪ Budget de 400\$ du CÉ pour la formation (2 propositions) <ul style="list-style-type: none">○ Me Lalonde-Piecharski○ Mme Mongrain et collègue	<p>Avoir un enfant en situation d'handicap comporte son lot de questionnement quant à ce qu'il convient de faire quant au legs, fiducie, testament, assurance-vie, solidarité sociale, etc. Peut-on laisser ou non de l'argent, qui doit gérer, comment, etc. ? Que faut-il faire avant 18 ans ?</p> <p>Cette année, l'offre commune de formation pour les parents concernera la fiducie testamentaire et le passage à 18 ans. Je sais que certains sont du primaire, mais on ne sait jamais ce qu'il peut nous arriver dans la vie...</p> <p>Date : 22 mars 2023 Heure : 19h à 21h incluant une période de questions Coût : Selon le nombre d'écoles participantes Où : Via TEAMS Formatrice : Maître Lalonde-Piecharski</p> <p>La formation sur la fiducie testamentaire aura lieu le mercredi 22 mars de 19h à 21h. Les coûts seront partagés entre les écoles participantes. Jusqu'à maintenant 4 écoles ont répondu par l'affirmative.</p>



Points	Notes
7. Projet éducatif de l'école : Suivi M. Lauzé	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Point statutaire en suivi à chaque rencontre	<p>Rencontre de concertation sur le projet éducatif avec directions et CP le 15 février. A suivre Madame Breton a transmis un sondage aux parents (64 participants). Elle fera la présentation au prochain C.É.</p> <p>Rencontre de présentation sur le projet éducatif prévue le 24 mars. Rencontre le 21 avril sur la thématique de l'autodétermination.</p>
8. Plan de lutte contre l'intimidation (A) M. Lauzé	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Point statutaire en suivi à chaque rencontre	<p>Une activité de sensibilisation sur la différence avec tous les élèves. (Fin février / début mars).</p> <p>Informers les parents sur le contenu des ateliers dans la prochaine infolettre.</p>
9. Gestion de l'école M. Lauzé	5 min.
<ul style="list-style-type: none">Élément(s) en lieu avec la pandémie	Enlever le point pour les prochains CÉ
<ul style="list-style-type: none">Sorties éducatives	21 février 2023 @ 9h: sortie théâtre Desjardins à ville Lasalle groupe 101 (7 élèves + 5 accompagnateurs) : pièce : Le tour du monde en 80 jours. Sortie approuvée.
<ul style="list-style-type: none">Activités parascolaires	<p>Plusieurs activités ont lieu dans le projet culture à l'école Parasco : Massothérapie; Courrier du cœur pour la St-Valentin...</p> <p>Les activités parascolaires débuteront dans la semaine du 6 mars pour 8 semaines.</p> <p>Transmission à la mi-février la programmation complète du parascolaire ainsi que des activités à venir jusqu'à la fin de l'année.</p>
10. Comité de parents CSSDM Mme Brière (absente)	5 min.



Points	Notes	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	Documents transmis avec ODJ	
11. Courrier M. Lauzé		1 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	s/o	
12. TÉVA (Transition École-Vie Active) Mme Mongrain		10 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<p>Reprise des rencontres TÉVA en mars, avril et mai pour les finissants de juin 2023 et 2024</p> <p>Une rencontre a eu lieu avec les CIUSSS dont Mme Mongrain était la seule participante des CSS, elle a donc pu aborder des points particuliers. Mme Mongrain a eu des réponses positives de la part des CIUSSS.</p> <p>Le service à l'élève a autorisé le paiement d'un conseiller l'orientation pour le groupe 001 (pour 2 finissants de 2023). Un CO sera payé pour une élève et demi par le Service à l'élève du CSSDM afin d'effectuer ou de terminer la démarche d'orientation.</p>	
13. SASÉFA (Service adapté santé éducation formation adulte) Mme Portelance		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi 	<p>Pas de nouvelles.</p> <p>Rencontre pour les parents ayant un intérêt à faire l'implantation de centre SASÉFA dans leur région est prévue fin février</p>	
14. Fondation Héros de tous les jours Mme Dupont		5 min.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi de l'assemblée du 19 décembre 2022 	<p>Résumé – courriel de Mme Por Seang Khauv</p> <p><i>Le 19 décembre dernier, c'était la journée de l'assemblée générale annuelle. Lors de cette assemblée, plusieurs membres sortants ont manifesté leur intention de quitter la fondation ou du moins, ne plus faire partie du conseil d'administration par manque de temps. Parmi toutes les personnes présentes, un membre avait manifesté de l'intérêt pour prendre le flambeau.</i></p>	



Points	Notes
	<p><i>Malheureusement, c'était le seul qui souhaitait siéger au conseil d'administration. Afin de donner une seconde chance à la fondation Héro de tous les jours de poursuivre ses mandats, les membres du conseil d'administration sortants ont accepté de reporter leur date de départ pour permettre à la fondation d'avoir un peu de temps pour recruter de nouveaux membres. La prochaine rencontre sera déterminante. La date prévue est lundi 13 février à 18h00.</i></p> <p>Prochaine étape : lettre officielle des 2 écoles à la Fondation</p> <p>Présentation d'une ébauche de lettre, remise aux membres du CÉ de Joseph-Charbonneau, destinée à la présidente démissionnaire de la fondation afin de vérifier la transparence pour le processus de maintien de la fondation ou de sa potentielle fermeture.</p>
15. Vie de l'école – parole aux enseignants (I) Mme Portelance	
<ul style="list-style-type: none">▪ Suivi	<p>5 min.</p> <p>Grâce à culture à l'école: Les élèves des 200 ont eu la visite de Gota Lago, un percussionniste, qui vient de la Côte d'Ivoire et qui a fait nuit d'Afrique. Les élèves des 300-400 ont eu une pièce de théâtre, buffet sanglant (avec marionnettes) Les élèves des 600 ont eu un Benoît Bourque qui est musicien, danseur et chanteur professionnel. Il a joué de l'accordéon et de la guitare. De plus il a dansé. Les élèves ont participé en jouant des instruments de musique. Un succès!</p> <p>Plusieurs activités sont organisées pour la St-Valentin: chasse au trésor (cœurs) , cartes vendues au coût de 10 sous. Un service de cupidon distribuera les cartes le 13 et 14 février. Le 14 février tout le monde est invité à s'habiller en rouge, blanc ou rose. Il y aura un comptoir de vente des groupes 200 pour la Saint-Valentin.</p>



Points	Notes
	<p>Cohorte de la STM, 3 modules d'environ 2h chacun, donnés par les formateurs de la STM : autobus, métro, déplacements/sécurité. Un autobus nolisé vient lors du 1^{er} module pour que les élèves puissent se pratiquer. 1 trajet est pratiqué 3 à 4 fois avec un formateur de la STM. Une cohorte de 10 élèves de JC débutera en avril, le tout est chapeauté par Jean-Simon Provost, superviseur de stages FPT.</p> <p>Alexia Fauvre, du Centre communautaire Radisson, vient à l'école offrir des capsules d'information</p>
16. Vie de l'école – parole à la professionnelle (I) Mme Mongrain	5 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Suivi	<p>Le comité du Bal recherche des donateurs pour diminuer le prix du billet de bal (75\$) des finissants. Une demande sera faite par Marie-Ève Sanscartier à la fondation pour savoir si un reçu pourrait être émis pour les dons de 100\$ et plus ou si un don dédié peut être fait pour le bal avec un reçu émis par la Fondation Héros de Tous les jours.</p> <p>La Fondation Mirella et Lino Saputo a fait une offre de dons pour le matériel adapté. On doit passer par un organisme pour effectuer le don. L'offre sera transmise aux enseignants dans l'Hebdo par la direction.</p> <p>Mme Mongrain rencontre la direction de la Fondation des élèves de Montréal le 8 février afin de comprendre le fonctionnement et de voir les solutions possibles.</p>
17. Vie de l'école – parole au personnel de support (I) poste vacant	5 min.
<ul style="list-style-type: none">▪ Suivi	s/o



Points	Notes
18. Vie de l'école – parole à la communauté (I) 10 min.	
<ul style="list-style-type: none">CRME Mme Héroux	<p>Mouvement de personnel annoncé pour donner suite aux départs à la retraite de deux intervenants d'expérience en orthophonie et en ergothérapie. Le poste d'orthophonie est déjà comblé et des entrevues auront lieu dès la semaine prochaine pour l'ergothérapie. Nous accueillons également un nouvel ergothérapeute sur un remplacement de congé de maternité dans l'équipe.</p> <p>Demande d'autorisation pour sollicitation de participants pour un projet de recherche s'intitulant Identification des compétences fondamentales du mouvement pour les utilisateurs de fauteuil roulant manuel pédiatrique: un pas vers un développement d'une éducation physique et d'une participation sociale inclusive.</p> <p>M. Lauzé vérifiera si une autorisation particulière du CSSDM est requise. En cas de refus de la CSSDM, un retour sera fait à la Présidente du CÉ pour une autre intervention.</p>
<ul style="list-style-type: none">Centre communautaire Radisson Mme Favre	<p>Reprise des ateliers à Joseph Charbonneau. Prochaine rencontre sur la relation à l'ère du numérique.</p> <p>Prochain évènement au CCR, la fête de l'amitié. Le projet Handirézo, Fanzine, fait son bout de chemin accompagné par un artiste.</p>
19. Vie de l'école – parole aux parents (I) Parents 5 min.	
<ul style="list-style-type: none">Suivi	<p>Mme Monsalve a 2 questions: L'école va-t-elle participer au défi sportif ? Certainement au mini marathon, parcours et boccia Comment faire un don pour le bal des finissants, à qui faut-il s'adresser? Plus de précision au prochain CÉ</p>



Points	Notes
	M. Diotte se propose de prendre le poste membre-parent vacant jusqu'à la fin de l'année
20. Date de la prochaine rencontre Mme Dupont	
21. Clôture de la rencontre Mme Dupont	
▪ Fermeture de la rencontre à :	19h13

Signatures du procès-verbal

Secrétaire Alexia Fauvre

Date : 2023-02-07

Direction d'école

Président(e) du Conseil d'établissement



ANNEXE 1. Calendrier des rencontres

	Secrétaire		Secrétaire
17 octobre 2022	Mme Portelance	7 mars 2023	Mme Breton
7 novembre 2022	Mme Hamelin	4 avril 2023	Mme Mongrain
5 décembre 2022	Rencontre non requise	2 mai 2023	Mme Hamelin
10 janvier 2023	Mme Héroux	30 mai 2023	Mme Brière
7 février 2023	Mme Fauvre	13 juin 2023	Mme Monsalve



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement

AOÛT ET SEPTEMBRE	
Art. 47	Préparation de l'assemblée générale annuelle des parents et envoi de la convocation, élection des représentants, des membres substitués et du représentant au comité de parents (de même qu'un représentant substitué au comité de parents si l'assemblée en décide ainsi)
Art. 48 à 51.1 et 102	Élection des membres du personnel et des élèves
Art. 83 et 110.3.1	Information aux parents et à la communauté concernant les services offerts par l'établissement et leur qualité, notamment sur : <ul style="list-style-type: none">• les services éducatifs et les services extrascolaires offerts;• le contenu du projet éducatif et son évaluation;• l'évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
Art. 75 et 109.1 Art. 83.1 et 110.4	
Art. 96	Formation d'un organisme de participation des parents, si l'assemblée générale des parents en décide ainsi
Art. 42 et 102	Formation complète du conseil selon les règles de composition établies dans la LIP
Art. 256	Formation d'un comité de parents du service de garde si des parents en font la demande au conseil d'établissement
Art. 53 et 459.5	Formation obligatoire destinée aux membres des conseils d'établissement <i>Il est suggéré que toutes les personnes prenant part au conseil d'établissement, dont la direction d'établissement, puissent planifier et suivre en commun cette formation lors des premières séances du conseil.</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Art. 53 et 70	Première séance du conseil, formation obligatoire et dénonciation d'intérêts pour tous
Art. 56 et 107	Choix de la présidence et de la vice-présidence
Art. 42	Nomination des représentants de la communauté
Art. 67 et 108	Établissement des règles de régie interne et du calendrier des séances du conseil, et diffusion du calendrier aux parents et aux membres du personnel
Art. 66 et 108	Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
Art. 74 et 109	Présentation et suivi du projet éducatif
Art. 87	Approbation de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement
Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13	Adoption ou suivi du budget annuel de l'établissement (budget révisé, allocations spécifiques, mesures décentralisées, etc.)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE

Art. 37 et 97.1	Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
Art. 76 et 110.2	Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) <i>Par exemple, le conseil approuve ces règles et mesures qui entrent en vigueur en novembre de l'année scolaire en cours jusqu'en novembre de l'année suivante. Un conseil pourrait aussi approuver ces règles et mesures au printemps, pour qu'elles soient en vigueur l'année scolaire suivante (ex. : code de vie dans l'agenda remis aux élèves en début d'année).</i>



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE (SUITE)

Art. 84, 89 et 110.2	Approbation des modalités de mise en œuvre du régime pédagogique – en tout temps
Art. 85	Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre
Art. 89.2 et 110.4	Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
Art. 94 et 110.4	Décisions au sujet des activités de financement – fonds à destination spéciale
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement

JANVIER, FÉVRIER ET MARS

Art. 77.2	Adoption des règles de fonctionnement des services de garde (pour l'an prochain)
Art. 86 et 89	Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option (pour l'an prochain)
Art. 88 et 110.2	Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire dans le cas des centres)
Art. 89.2 et 110.4	Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (activités parascolaires, climat social, etc.)
Art. 96.22 et 110.13	Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en biens et services – en cours ou en prévision de l'an prochain



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MARS, AVRIL ET MAI	
Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2, et 292, al. 3	Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner (pour l'an prochain)
Art. 771	Établissement des principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel - pour l'an prochain
Art. 79 et 110.1	Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement
Art. 96.15	Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'an prochain
Art. 75.1 et 110.4	Adoption ou actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain, et distribution d'un document aux parents et, le cas échéant, aux élèves
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaire, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel
MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) - ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire



Annexe 2. Calendrier des principaux sujets traités au Conseil d'établissement (suite)

MAI ET JUIN	
Art. 87	Approbation des activités éducatives pour l'an prochain (sorties, voyages, etc.) – ou en tout temps pendant l'année
Art. 95 et 110.4	Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain
Art. 74, 75, 109 et 109.1	Évaluation du projet éducatif et communication de cette évaluation aux parents et aux membres du personnel
Art. 83.1 et 110.4	Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève
Art. 66 et 108	Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire
Art. 82 et 110.4	Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement, et transmission au centre de services scolaire
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE OU AU BESOIN	
Art. 78; 78.1, 110 et 110.0.1	Donner son avis au centre de services scolaire ou à la direction de l'établissement (pouvoir d'initiative)
Art. 87	Approbation des activités nécessitant un changement à l'horaire quotidien ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école
Art. 89.1	Consultation des parents de l'école
Art. 96.13 et 110.10	Transmission de documents à l'intention des parents
Art. 90 et 110.3	Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
Art. 93 et 110.4	Approbation de l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
Art. 96.15	Informations sur les propositions approuvées par la direction d'établissement
Art. 96.24 et 110.13	Suivi du budget annuel de l'établissement
Art. 217	Consultations par le centre de services scolaire (politiques, règlements, etc.)